

22 | ÉCONOMIE

SPÉCULATION Pouvoirs publics, élus et agriculteurs veulent encadrer les investissements étrangers dans les ressources naturelles. Un casse-tête législatif

La campagne française mobilisée contre les Chinois

MARIE NICOT @marie_nicot

Le paysan berrichon est sous le choc. L'équivalent de 1.700 terrains de football de terres céréalières situées dans l'Indre près de Châteauroux est tombé dans le giron du conglomérat chinois Hongyang. L'année dernière, ces terres appartenant à cinq exploitations ont été regroupées au sein d'une société agricole. Quatre-vingt-dix-huit pour cent des parts sociales de l'entreprise ont ensuite été transférées au groupe Hongyang sans que la Safer, organisme chargé de l'aménagement rural, ait pu exercer son droit de regard. La Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) ne peut intervenir que lorsque les terres sont cédées en direct, ou si 100 % du capital d'une société agricole change de mains.

Les jeunes agriculteurs pénalisés

La transaction est légale, aucun texte ne l'interdisant. L'homme d'affaires français Marc Fressange, président de la société Ouh la la basée en Chine et spécialisée dans l'exportation de vins et de produits fins, aurait agi en intermédiaire auprès de Hongyang. Une opération réalisée en toute discrétion. « Le foncier est en train de nous échapper, tonne Emmanuel Hyst, président de la fédération nationale des Safer. C'est un danger pour la profession agricole et pour les citoyens. Certes, les Chinois ont déjà investi dans les vignobles. Mais les surfaces sont plus petites et ce n'est pas vital. Concernant les céréales, notre autonomie alimentaire est en jeu. »

À La Garenne près de Châteauroux, Hervé Coupeau, qui cultive des céréales et élève des volailles, sonne le tocsin. « Les Chinois ont acheté ces champs environ 15.000 € l'hectare, alors qu'ils s'échangent plutôt à 4.000 € l'hectare. On peut comprendre les vendeurs : leur faible retraite en fin d'activité les pousse à céder au plus offrant. En raison de la crise, certains sont aux abois.



L'agriculteur Hervé Coupeau, du syndicat FNSEA, devant les 800 hectares de terres achetées par des Chinois près de Villedieu-sur-Indre.

JEAN-MICHEL TURPIN / DIVERGENCE POUR LE JDD

Mais cette spéculation bloque les moins fortunés. » En tant que président du syndicat agricole FNSEA Indre, Hervé Coupeau redoute que Hongyang « embauche des salariés voire des intérimaires, alors que des familles doivent s'installer dans la région. C'est une question de vitalité. Nous souhaitons discuter avec le groupe pour qu'il loue des terres à de jeunes agriculteurs ».

Un amendement pour protéger le foncier

Certes, les parcelles concernées ne sont pas les meilleures de France. Elles sont situées à 400 km de La Rochelle, le port le plus proche. La future moisson, insuffisante pour remplir un bateau, sera livrée non pas à la Chine mais à la coopérative locale Axéreal. L'affaire Hongyang annonce-t-elle un mouvement de plus vaste ampleur ? Selon Hervé Coupeau, Hongyang serait en train d'acheter 400 ha dans le nord du

département. Les pouvoirs publics reconnaissent manquer de visibilité. Cette semaine, le ministère a souligné que deux des exploitations de la firme chinoise ont été mises en demeure. Elles n'ont pas déposé leur demande d'autorisation d'exploitation auprès de la préfecture. Enfin, Stéphane Le Foll est prêt à renforcer la législation. Le ministre de l'Agriculture a créé une mission qui devra développer des pistes pour contrer l'accaparement des terres. Dans le même temps, Dominique Potier, député PS, a pris le problème à bras-le-corps. « Je travaille sur les conséquences de la libéralisation du foncier depuis 2012, assure l'élu de Meurthe-et-Moselle. Les fonds spéculatifs investissent dans les campagnes car ils trouvent des placements stables. Mon action n'est pas antichinoise, mais anti-spéculative. »

Mardi, Dominique Potier a convié d'autres députés, des représentants des syndicats (Jeunes

Agriculteurs, FNSEA...) et des chambres d'agriculture pour réfléchir à des garde-fous législatifs. Il souhaite déposer un amendement le 6 juin dans le cadre du débat parlementaire consacré au projet de loi Sapin sur la transparence. Encadrer les mutations des parts

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **5.910 €/ha** : prix moyen des terres et des prés en 2014. Le prix médian atteint 6.810 €/ha dans les zones de grandes cultures.
- ▶ **+ 2,3 %** : hausse des prix moyens des surfaces agricoles entre 2013 et 2014.
- ▶ **3,2 milliards d'euros** : total des transactions sur les terres, en croissance de 4,3 % par rapport à 2013.

SOURCE : SAFER, MAI 2015

sociales dans les sociétés-écrans, imposer un véritable exploitant à la tête des structures car le sol doit appartenir à celui qui le travaille, adapter la fiscalité : les pistes de réforme sont nombreuses. Mais elles doivent être conformes au droit des sociétés. Dominique Potier, qui a porté une première proposition de loi en 2013 sur ce sujet, reste prudent. Pour l'instant, l'union sacrée est solide. Mais trop réguler les transactions risque de pénaliser les propriétaires fonciers désireux de valoriser leurs biens. « Le monde agricole est schizophrène, critique un expert du secteur. Les acteurs ne veulent pas des étrangers. Ils souhaitent continuer leurs petites affaires entre eux. » ●

Sébastien Abis, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris)

« Il faut sanctuariser nos meilleures terres »



Tous secteurs confondus, la France est le 5^e pays au monde qui attire les capitaux chinois. Sébastien Abis * analyse les conséquences dans l'agriculture.

Pourquoi le Berry ?

Les Français l'oublient peut-être mais leur pays possède des sols de qualité, un climat idéal, un savoir-faire agronomique et de l'eau. La transaction dans l'Indre annonce un mouvement plus fort, même si nous manquons de statistiques pour le mesurer.

Faut-il s'inquiéter ?

Pas si les investisseurs chinois préservent l'emploi et l'environnement. Soyons pragmatiques. Évitez le protectionnisme exacerbé. Mais l'État a intérêt à anticiper en adaptant la loi sur la propriété foncière. Les meilleurs sols pourraient être sanctuarisés et interdits à la vente à des étrangers. Soit la France comprend l'atout stratégique que représentent ses terres céréalières, soit celles-ci feront l'objet de convoitises croissantes de la part d'opérateurs étrangers. M.N.

* Auteur de *Géopolitique du blé, un produit vital pour la sécurité mondiale* (Iris éditions-Armand Colin, 2015).

La Chine manque-t-elle de terres agricoles ?

Oui, ce pays ne possède que 8 % des sols arables de la planète pour nourrir 20 % de la population mondiale. Sa campagne est grignotée par l'urbanisation et la pollution. Depuis 2007, il existe une volonté étatique de sortir des frontières pour s'approvisionner en ressources agricoles et acquérir des industries alimentaires dans le lait, la viande, les engrais... Les Chinois sont déjà en Afrique. Désormais, ils privilégient des nations dont les régimes politiques, législatifs et juridiques sont stables. La France, l'Australie et le Canada sont dans leur viseur.

Facile, simple et sécurisé...

Abonnez-vous en ligne !



Rendez-vous sur : www.lejdd.fr/abonnement